

Motion à l'initiative des personnels enseignants

Les représentants enseignants du Conseil d'Administration du Collège René Cassin manifestent leur désaccord devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement.

Malgré le travail de recherche de la moins mauvaise répartition de cette DHG donnée à l'occasion de la Commission Permanente, nous votons CONTRE cette DHG, contre la **réduction des heures postes** (moins 50 HP) et l'**augmentation du nombre d'HSA** (plus 24 HSA), contre la suppression de personnel enseignant (1 suppression de poste cette année) , contre l'aggravation de la charge de travail, contre la dégradation de la qualité de l'enseignement, contre les effectifs trop chargés des classes

Ces dernières années, toutes les disciplines ont été contraintes de sacrifier des heures : les enseignements des sciences et de la technologie ne sont plus dédoublés dans tous les niveaux, les langues sont souvent enseignées en groupe classe de 28 élèves ou plus.

L'**assouplissement de la Carte Scolaire** va encore désorganiser la rentrée comme elle l'a désorganisée pour la rentrée 2007 (variation d'effectifs importante au niveau 6e).

En **divisant les recrutements de Co-Psy par 5** depuis cinq ans, le Ministère a organisé la pénurie et empêché ces professionnels d'accomplir toutes leurs missions. Le mécontentement généré par une disponibilité insuffisante sert désormais à légitimer le transfert aux enseignants.

L'**expérimentation des P.P.R.E.** en 2005/2006 a donné lieu à un rapport publié par l'Inspection Générale qui pointait deux difficultés : DISPOSITIF MAL CADRE, OBJECTIFS PAS CLAIREMENT DEFINIS.

Or, ces PPRE sont étendus au cycle central depuis 2007 sans tenir compte de ces conclusions ; ils s'adressent aux élèves en grande difficulté scolaire, qui ont besoin non pas d'un « petit cours » de plus, mais d'une pédagogie différenciée sur la durée qui leur permette d'entrer réellement dans les apprentissages, guidée par des professionnels formés à la prise en charge de la difficulté scolaire.

Pour toutes ces raisons et en joignant à cette motion une déclaration collective de refus des heures supplémentaires nous votons contre la dotation globale horaire, demandons la transformation de 18 HSA en HP pour rétablir un emploi supprimé, refusons l'appauvrissement de la qualité de notre enseignement

Aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépens du secteur éducatif. Nous nous opposons à cette conception de l'école.

Les enseignants du collège René Cassin de la liste ACTION SOLIDAIRE